

afin d'éviter que les jeunes ne se sentent mortifiés et ne s'engagent dans des voies que nous désapprouverions. Je voudrais les voir poursuivre leur tâche de pionniers, légitimement héritée de leurs ancêtres.

● (9.30 p.m.)

[Français]

M. Latulippe: Monsieur le président, il me fait plaisir d'exprimer mon opinion et celle d'un grand nombre de contribuables canadiens sur le bill C-171, intitulé «Loi modifiant la Loi sur la Compagnie des jeunes Canadiens».

Mieux aurait valu que cet organisme ne soit jamais établi, car son avènement a été préjudiciable aux Canadiens et l'argent des contribuables a été dilapidé, servant à des fins contraires au bon sens et à l'idéal que le Parlement s'était tracé.

Il ne s'agit pas de blâmer ce qui a été fait dans le passé, mais plutôt de prendre des dispositions pour l'avenir. Et si l'on entend administrer avec justice, il faut abolir cet organisme néfaste qui n'aurait jamais dû être institué.

D'ailleurs, quand on a formé la Compagnie des jeunes Canadiens, j'étais le seul député à s'opposer à son établissement. Je savais ce qui allait arriver, car j'ai eu des pressentiments. Il suffit de relire le compte rendu officiel des Débats de l'époque pour vérifier le bien fondé de mon assertion. Alors, monsieur le président, ce n'est pas ma faute et il faut absolument que je fasse porter le blâme sur quelqu'un et, en l'occurrence, sur tous ceux qui ont appuyé ce projet de loi.

En fait, on a donné son portefeuille au premier venu, sans se préoccuper de quoi que ce soit. On a dit: On prend ce portefeuille, on te le donne. Or, lorsque je donne mon portefeuille à quelqu'un, je regarde à qui je le donne. Telle est la situation qui a prévalu au Parlement. On a donné le portefeuille de tous les Canadiens à des êtres qui l'ont utilisé à des fins contraires. Il n'y a donc plus de chance à prendre.

Je suis d'accord avec l'honorable député de Trois-Rivières (M. Mongrain) pour dire qu'il faut suspendre les activités de la Compagnie des jeunes Canadiens. Il faut faire cesser tout de suite ce gaspillage et enrayer un fléau épouvantable qui n'aurait jamais dû s'abattre sur le Canada.

Nous avons payé les pots cassés. Nous allons payer les dégâts relativement à ce qui s'est produit à Montréal. L'argent des impôts et les sueurs des Canadiens serviront à la reconstruction de ce qui a été bâti grâce à de grands sacrifices. Nous n'avons pas le droit de laisser faire cela. Nous sommes obligés, en conscience,—et je place chaque député en

face de sa conscience et de ses responsabilités—de refuser d'aller plus loin. Nous sommes déjà allés trop loin et nous avons déjà trop pris de chances en créant un organisme qui n'aurait jamais dû exister.

On a donné son porte-monnaie à n'importe qui. Ceux qui ont tripoté dedans l'ont fait à leur guise, sans aucun contrôle. Personne n'a été placé en face de ses responsabilités relativement à la formation de la Compagnie.

Monsieur le président, certains citoyens responsables devaient savoir ce qui allait arriver. Des députés responsables devaient savoir où l'argent des contribuables irait et ce qu'on en ferait. Certains avaient de bonnes intentions, mais, à cause de cela, aujourd'hui, on paie les pots cassés.

Monsieur le président, puisque nous avons affaire à des irresponsables amoraux, sans aucun sens social et sans scrupule, nous nous devons immédiatement de mettre fin aux bêtises que nous avons faites. Nous n'avons plus le droit d'en faire. Le peuple ne supportera pas plus longtemps les bêtises et les atrocités commises contre la justice et contre les Canadiens eux-mêmes.

A mon avis, il s'agit d'une question qui relève de la morale. Si le gouvernement désire dépenser de l'argent, qu'il engage des moralistes pour former les citoyens et les placer en face de leurs responsabilités.

Je crois qu'une grande partie des jeunes Canadiens n'ont plus le sens des responsabilités. Je ne sais pas à qui en attribuer la cause, mais, même dans les universités, il existe des responsables, parce que parmi les jeunes diplômés, un certain nombre n'ont pas le sens des responsabilités. Plusieurs ne cherchent qu'à détruire au lieu de construire.

Je veux rassurer les citoyens responsables en leur disant qu'il nous appartient de prendre nos responsabilités à l'égard de ces atrocités épouvantables dont nous avons été les témoins. La Compagnie des jeunes Canadiens doit disparaître.

Nous devons travailler plus fraternellement, plus socialement et plus humainement à former d'autres organismes qui ne nous coûteront pas des millions de dollars, mais presque rien.

Si les jeunes Canadiens veulent aider leur pays, il y a toutes sortes d'organisations dont ils peuvent faire partie, comme les chambres de commerce et les organismes sociaux, organismes susceptibles de leur donner l'occasion de faire connaître leurs talents. Quand ces jeunes auront prouvé qu'ils sont capables de prendre leurs responsabilités, nous pourrons accomplir quelque chose. Mais d'ici là, nous n'avons pas le droit de permettre que cet organisme fanatique existe.